

L'hon. M. Jamieson: Oui, monsieur l'Orateur. Dans le discours dont le député a parlé, j'ai cherché à indiquer quels progrès avaient été accomplis relativement à diverses recommandations des premiers ministres. Si le député voulait bien prendre connaissance de mon discours, il y trouverait des réponses à quelques-unes de ses questions. Dans un jour ou deux, nous déposerons le second rapport du comité fédéral-provincial qui formule d'autres recommandations auxquelles, comme je l'ai indiqué, je suis disposé à donner suite également.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES—LES DISPOSITIONS ENVISAGÉES QUANT AUX TRAVAUX RÉGIS PAR LA LOI SUR LES EAUX NAVIGABLES

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. La semaine dernière, j'ai posé une question au ministre de l'Environnement au sujet du projet dit de la baie James. Vers la fin de la période des questions, le ministre des Transports est intervenu, et le temps a manqué. Puis-je maintenant demander au ministre des Transports de faire avant le congé de Pâques une déclaration à l'appel des motions afin de faire savoir à la Chambre quelles dispositions s'appliqueraient dans le cas où celles de la loi sur la protection des eaux navigables ne seraient pas applicables aux barrages, routes, ponts, etc. traversant des eaux navigables? Je me rends compte qu'il est impossible de faire cette déclaration pendant la période des questions et j'espère donc que le ministre fera une déclaration à l'appel des motions avant le congé de Pâques.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je vais examiner la question, monsieur l'Orateur. S'il n'est pas possible de le faire de la manière concise qui s'impose dans une déclaration à l'appel des motions, j'aurai tous les renseignements nécessaires et l'assistance des fonctionnaires compétents lorsque mes prévisions de dépenses seront étudiées.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES—LES CONSULTATIONS AVEC LA PROVINCE D'ONTARIO

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Une question supplémentaire au ministre des Transports, monsieur l'Orateur. A-t-il consulté la province d'Ontario au sujet du projet de la baie James et de l'intérêt qu'elle y porte?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur, mais il se peut que certains de mes collègues l'aient fait.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES PERTES DES CLIENTS DE LA CHARTER FLIGHT INFORMATION SERVICES

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports? La

[M. Coates.]

semaine dernière, je lui ai demandé certains renseignements concernant la faillite de la firme torontoise de nolisement aérien appelée Charter Flight Information Services, qui a entraîné pour de nombreux clients la perte de leurs acomptes. Le ministre a répondu qu'il s'occuperait de l'affaire et ferait rapport à la Chambre.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la réponse est assez longue, mais je ferai volontiers tenir une réponse écrite à mon honorable ami. Selon toute apparence, une agence de voyage est en cause, qui ne relève pas d'ailleurs de la compétence fédérale. Une fois que le député aura vu la réponse écrite, je répondrai de mon mieux à toute autre question qu'il aurait à me poser à ce sujet.

* * *

LE PÉTROLE

LE TRANSPORT DU PÉTROLE DEPUIS L'ALASKA—LA DÉCISION PROCHAINE DES É.-U.—LE POINT DE VUE DU CANADA

Mr. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): J'ai une question à poser au très honorable premier ministre, monsieur l'Orateur. Étant donné le volumineux rapport publié hier aux États-Unis au sujet de l'acheminement du pétrole par pipe-line et comme le gouvernement américain semble vouloir en arriver inexorablement à une décision très prochainement, le gouvernement canadien se trouve-t-il en mesure de faire une déclaration à propos des solutions de rechange qu'il peut offrir au sujet de cette question extrêmement importante?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à ajouter à ce que nous avons déjà dit, c'est-à-dire que nous avons informé Washington qu'il y avait une autre possibilité. A part cette démarche nous n'avons rien fait d'autre pour chercher à proposer d'autres solutions mais elles existent.

M. Aiken: Il est évident que les entretiens que le premier ministre et le président auront suscité un très grand intérêt. Le premier ministre s'attend-il que ce sujet ainsi que celui du nettoyage des Grands lacs seront menés à bon terme au cours de la visite du président?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, encore une fois, l'ordre du jour n'est pas dressé. Il est plus vraisemblable, je pense, que nous parlerons des Grands lacs que du pipe-line.

LE PROJET D'UNE SOCIÉTÉ CANADO-AMÉRICAINE EN VUE D'UN PIPE-LINE DANS LA VALLÉE DU MACKENZIE

Mr. Raymond Rock (Lachine): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. A-t-on projeté de former une compagnie canado-américaine pour la construction d'un pipe-line et cette possibilité sera-t-elle discutée le mois prochain lors de la visite du président Nixon?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, à moins que les Américains aient formé un plan de ce genre dont ils voudront s'entretenir avec moi.